

IFJ Lex

Édition périodique : 15 décembre 2020

© 2020 Institut de Formation Judiciaire



Infos générales concernant la newsletter juridique 'IFJ Lex'

Au travers de cette lettre d'information périodique, l'Institut de Formation Judiciaire (IFJ) souhaite vous informer de la législation (imminente) et des activités au sein des différents arrondissements judiciaires ainsi que des autorités nationales et internationales partenaires.

L'objectif de ces actualités est de vous donner un aperçu des informations et documents en circulation dans le monde judiciaire et d'améliorer le partage de connaissances entre les autorités judiciaires.

Cliquez sur les liens bleus pour consulter les documents sur notre site web.

Langue

Certains documents ne sont disponibles qu'en néerlandais, en français ou en anglais.

Rubriques

Les rubriques clés peuvent différer d'une newsletter à l'autre selon les informations reçues.

Banque de données IFJ Lex

Souhaitez-vous retrouver tout le contenu de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex' dans un seul endroit ? C'est dorénavant possible via notre nouvelle '[banque de données juridiques IFJ Lex](#)', dans laquelle nous rassemblons toutes les informations provenant de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex'. Cette banque de données vous permettra de consulter les versions précédentes de la lettre d'information juridique ainsi que les informations et documents y figurant.

Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via redac_igo@igo-ifj.be. Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.

Tables des matières

Actualités des hautes juridictions	4
1. Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)	4
2. Cour de justice	4
3. Cour constitutionnelle	6
4. Cour de cassation	6
Universités – Barreaux – Associations - Autres	7
5. Barreaux	7
6. Autres	7
Actualités du Parlement.....	8
7. La justice et la Chambre des représentants	8
8. Autres législations - liens utiles	8
Formations et cours utiles	9
Contact	9

Actualités des hautes juridictions

1. Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)

(<http://www.echr.coe.int>)

Actualités de la CEDH

Notes d'information en français et en anglais sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)

- [Note d'information CEDH n°245](#)

Online event on the occasion of the publication of the updated FRA & CoE Handbook on European Law relating to asylum, borders and immigration (2020 Edition) (Vienna and Strasburg, 17 December 2020)

- [Online event on the occasion of the publication of the updated FRA & CoE Handbook \(17 December 2020\)](#)

2. Cour de justice (www.curia.europa.eu)

Lettre d'information de la Cour de justice

Il s'agit d'une lettre d'information périodique de la Cour de justice de l'Union européenne présentant certaines affaires pendantes et reprenant les points-clés des arrêts et des conclusions.

- [Lettre d'information : 30 novembre au 4 décembre 2020](#)
- [Lettre d'information : 7 au 11 décembre 2020](#)
- [Lettre d'information : 14 au 18 décembre 2020](#)
- [Nieuwsalerts 1 december 2020 \(NL\)](#)
- [Nieuwsalerts 7 december 2020 \(NL\)](#)
- [Nieuwsalerts 17 december 2020 \(NL\)](#)

Sélection d'arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour

Arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour avec mise en évidence des affaires pour lesquelles la Belgique est partie.

- [C-225/19](#) – Arrêt du 24/11/2020 - Renvoi préjudiciel – Espace de liberté, de sécurité et de justice – Code communautaire des visas – Règlement (CE) n° 810/2009 – Article 32, paragraphes 1 à 3 – Décision de refus de visa – Annexe VI – Formulaire type – Motivation – Menace pour l’ordre public, la sécurité intérieure ou la santé publique, ou pour les relations internationales d’un ou de plusieurs États membres – Article 22 – Procédure de consultation préalable des autorités centrales d’autres États membres – Objection à la délivrance d’un visa – Recours contre une décision de refus de visa – Étendue du contrôle juridictionnel – Article 47 de la charte des droits fondamentaux de l’Union européenne – Droit à un recours effectif
- [C-59/19](#) – Arrêt du 24/11/2020 - Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière civile – Règlement (UE) no 1215/2012 – Compétence judiciaire – Article 7, points 1 et 2 – Compétence spéciale en matière délictuelle ou quasi délictuelle – Action en cessation de pratiques commerciales considérées comme contraires au droit de la concurrence – Allégation d’abus de position dominante matérialisé dans des pratiques commerciales couvertes par des dispositions contractuelles – Plate-forme de réservation d’hébergement en ligne booking.com
- [C-307/19](#) – Conclusions du 26/11/2020 - Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière civile – Règlement (UE) no 1215/2012 – Règlement (UE) no 1393/2007 – Notion de “matière civile et commerciale” – Signification ou notification des actes “judiciaires” ou “extrajudiciaires” – “Entités d’origine” non désignées – Notaire rendant une ordonnance d’exécution sur le fondement d’un “document faisant foi” – Compétence “spéciale” ou “exclusive” en matière de stationnement sur la “voie publique”
- [C-739/19](#) – Conclusions du 03/12/2020 - Renvoi préjudiciel – Libre prestation des services par les avocats – Directive 77/249/CEE – Article 5 – Obligation pour un avocat établi dans un autre État membre représentant un client dans des procédures judiciaires devant les juridictions nationales d’agir de concert avec un avocat national – Possibilité pour une partie représentée par un avocat étranger dans le cadre d’une procédure de renvoi préjudiciel de se faire représenter par le même avocat dans la suite de la procédure nationale
- [C-470/19](#) – Conclusions du 03/12/2020 - Renvoi préjudiciel – Accès aux informations environnementales détenues par les autorités publiques – Convention d’Aarhus – Directive 2003/4/EC – Notion d’“exercice de pouvoirs judiciaires”
- [C-510/19 \(Affaires belges\)](#) – Arrêt du 24/11/2020 - Renvoi préjudiciel – Coopération policière et judiciaire en matière pénale – Mandat d’arrêt européen – Décision-cadre 2002/584/JAI – Article 6, paragraphe 2 – Notion d’“autorité judiciaire d’exécution” – Article 27, paragraphe 2 – Règle de la spécialité – Article 27, paragraphe 3, sous g), et paragraphe 4 – Dérogation – Poursuites pour une “infraction autre” que celle qui a motivé la remise – Consentement de l’autorité judiciaire d’exécution – Consentement du ministère public de l’État membre d’exécution
- [C-372/19 \(Affaires belges\)](#) – Arrêt du 25/11/2020 - Renvoi préjudiciel – Concurrence – Article 102 TFUE – Abus de position dominante – Notion de “prix inéquitables” – Société de gestion collective des droits d’auteur – Situation de monopole de fait – Position dominante – Abus – Exécution d’œuvres musicales pendant des festivals de musique – Barème fondé sur les recettes brutes tirées de la vente de billets d’entrée – Rapport raisonnable avec la prestation de la société de gestion collective – Détermination de la part du répertoire musical de la société de gestion collective effectivement exécutée
- [C-767/19 \(Affaires belges\)](#) – Arrêt du 03/12/2020 - Manquement d’État – Directives 2009/72/CE et 2009/73/CE – Marché intérieur de l’électricité et du gaz naturel – Séparation effective entre la gestion des réseaux de transport d’électricité et de gaz, d’une part, et les activités de fourniture et de production, d’autre part – Mise en place d’autorités de régulation nationales indépendantes

- [C-352/19 P \(Affaires belges\)](#) – Arrêt du 03/12/2020 - Pourvoi – Règlement (CE) no 1107/2009 – Mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques – Règlement d'exécution (UE) 2017/2324 – Renouvellement de l'approbation de la substance active glyphosate – Article 263 TFUE – Qualité pour agir d'une entité régionale – Affectation directe
- [C-337/19 P \(Affaires belges\)](#) – Conclusions du 03/12/2020 - Pourvoi – Aides d'État – Décisions fiscales anticipées (tax rulings) – Ajustement des bénéficiaires en fonction des "bénéficiaires excédentaires" – Règlement (UE) 2015/1589 – Article 1er, sous d) – Régime d'aides – Notion de régime – Pratique administrative constante des autorités fiscales en tant que régime – Preuve d'une pratique administrative constante de la Commission européenne – Échantillon représentatif – Absence de mesures d'application supplémentaires – Définition générale et abstraite des entreprises bénéficiaires – Recevabilité d'un pourvoi incident

3. Cour constitutionnelle (<http://www.const-court.be/>)

Arrêts de la Cour constitutionnelle

- [Arrêts de la Cour constitutionnelle – 26 novembre 2020](#)

4. Cour de cassation

(https://justice.belgium.be/fr/ordre_judiciaire/cours_et_tribunaux/cour_de_cassation)

Arrêts de la Cour de cassation sous la loupe

<p>Octobre 2020</p>	<p>Nouveau moteur de recherche Juportal</p> <p>À partir du 15 décembre 2020, Jurejuridat ne sera plus accessible via un ordinateur en dehors du réseau du SPF Justice.</p> <p>Toutefois, la jurisprudence belge qui y est incluse reste consultable. Un nouveau moteur de recherche très performant est disponible : JUPORTAL.</p> <p>Vous pouvez y accéder via https://juportal.be.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cass. 7 octobre 2020, P.19.O644.F Presse • Cass. 13 oktober 2020, P.20.0744.N (NL) Herziening – Algemeen • Cass. 20 oktober 2020, P.20.0781.N (NL) Diefstal en Afpersing Misdrijf – Deelneming
-------------------------	--

<p>Novembre 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cass. 20 oktober 2020, P.19.1255.N (NL) Hoger Beroep - Strafzaken (douane en accijnzen Inbegrepen) - Principaal Beroep. Vorm. Termijn • Cass. 5 novembre 2020, C.18.0591.N Appel – Matière repressive (y compris douanes et accises) – Appel principal. Forme. Délai • Cass. 24 november 2020, P.20.0881.N (NL) Bescherming van de maatschappij – Internering Bescherming van de maatschappij – Kamer voor bescherming van de maatschappij
--------------------------	--

Libercas : actualités de la Cour de cassation

Libercas contient les sommaires des arrêts de la Cour de cassation publiés, classés selon la liste des mots-clés de la Cour

- [Libercas novembre 2020](#)

Universités – Barreaux – Associations - Autres

5. Barreaux

Barreau d'Anvers

Lettre d'information « Prometheus législation » issue de la bibliothèque et du service d'étude reprenant des activités du barreau d'Anvers

- [Prometheus wetgeving – 3 oktober – 30 november 2020 \(NL\)](#)

6. Autres

Sélection d'arrêts de la CJUE par Rechtspraak.nl

Aperçu global de la jurisprudence européenne

- [Rechtspraak Europa \(december 2020\) \(NL\)](#)

7. La justice et la Chambre des représentants

Compte-rendu de la Commission justice

- [Compte-rendu analytique du 2 décembre 2020](#)
- [Compte-rendu analytique du 9 décembre 2020](#)
- [Le compte-rendu intégral de la Commission de la justice \(9 décembre 2020\)](#)

8. Autres législations - liens utiles

Liens statiques

- [Justel](#)
 - [lubel => JUPORTAL](#)
- Important :** En ce qui concerne l'utilisation de Jure-Juridat :
- [Le nouveau moteur de recherche JUPORTAL remplace Jure-Juridat](#)
- [Moniteur belge](#)
 - [Collège des cours et tribunaux](#)
 - [Collège du Ministère public](#)
 - [Senlex](#)
 - [Justice en chiffres 2015 - 2019](#)

Formations et cours utiles

Entraîneur en langues IFJ : Votre glossaire juridique 'Selor' en ligne

Avec l'outil « Entraîneur en langues IFJ », vous pouvez vous exercer en ligne et tester votre vocabulaire juridique « Selor ». Il s'agit d'une préparation idéale à l'examen linguistique des magistrats organisé par Selor. Vous pouvez choisir parmi trois langues : le français, le néerlandais et l'allemand.

Vous pouvez consulter l'outil via votre PC, smartphone et tablette, et ce à travers les systèmes d'exploitation Windows et macOS.

Démarrez encore aujourd'hui et continuez à améliorer vos connaissances en langues de manière interactive.

Public-cible

Cet outil est uniquement accessible aux magistrats et aux membres du personnel judiciaire.

Comment consulter l'Entraîneur en langues IFJ ?

- Consultez notre [Digibib](#) (qui est accessible via notre page d'accueil).
- Suivez les instructions sur la page et connectez-vous.
- Une fois connecté(e), vous trouverez l'onglet « Entraîneur en langues » en haut dans le menu (juste après l'onglet FAQ).
- Cliquez sur cet onglet.
- Cliquez sur le bouton « démarrer l'Entraîneur en langues ».
- Vous ouvrez ainsi cet outil et vous pouvez commencer vos exercices.

Contact

Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via redac_igo@igo-ifj.be. Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.